Réglementation Cosmétique applicable en Europe

COS EL 01

Objectif de la formation

- Connaître la législation cosmétique applicable en Europe
- Identifier les fédérations et leurs spécificités
- Lister les différents organismes de contrôle
- Etre capable d'identifier les substances restreintes et interdites
- Repérer les bonnes pratiques de fabrication

Public

Toute personne concernée par la réglementation cosmétique

Prérequis

Il n'y aucun prérequis à ce cours.

Structure programme Modules de Formation

Module 1 : **Définitions et Acronymes utilisés en Cosmétique**

Objectifs :

- Appréhender l'environnement règlementaire Européen cosmétique
- Décrypter les acronymes utilisés en cosmétique

Module 2 : Les fédérations cosmétiques

Objectifs :

- Identifier les différentes fédérations cosmétiques
- Connaître leurs spécificités
- Repérer la fédération qui accompagnera le mieux l'entreprise dans ses projets.

Module 3 : **Les organismes de contrôles**

Objectifs :

- Découvrir les différents organismes de contrôle
- Focus au niveau de la France de deux organismes : l'ANSM – la DGCCRF

Module 4 : **Introduction au nouveau Règlement Cosmétique Européen (CE 1223/2009)**

Objectifs :

- Resituer le contexte historique
- Enonciation des obligations du nouveau règlement 2013

Module 5 : **La personne responsable**

Objectifs :

- Définir précisément le terme Personne Responsable
- Appréhender son rôle et ses domaines de responsabilités

Module 6 : **Le dossier Information Produit**

Objectif :

- Découvrir le contenu et le rôle du **D**ossier **I**nformation **P**roduit (DIP)

Module 7 : **Les bonnes pratiques de fabrication**

Objectifs :

- Identifier les bonnes pratiques
- Etudier leurs domaines d'applications et l'intérêt de mettre en place cette norme

Module 8 : **La notification**

Objectif :

- Comprendre ce qu'est une notification électronique et son utilité.

Module 9 : **Les substances interdites ou restreintes.**

Objectifs :

- Appréhender la réglementation encadrant les substances interdites ou restreintes
- Savoir les repérer et les identifier
- Adopter les bonnes pratiques vis-à-vis de ces substances

Module 10 : La Cosmétovigilance

Objectifs :

- Comprendre ce qu'est la cosmétovigilance
- Définir un effet indésirable
- Connaître les obligations des entreprises dans ce domaine.

Module 11 : **– Les règles d'étiquetages**

Objectifs :

- Connaître les nouvelles règles en matière d'étiquetage
- Savoir quelles informations doit apporter l'étiquetage

Activités et Ressources pédagogiques	• Vidéos • Sources bibliographiques • Evaluation	• Tutorat • Webconférence • Forum
A l'issue de la formation	• Certificat	
Durée de la formation	Ce parcours se déroule en **5 séquences de cours par semaine pendant 2 semaines**. **Chaque séance** dure environ **10mn** et comprend une vidéo vous présentant la synthèse à connaître, les références et le cas échéant une évaluation (QCM) **Temps de travail estimé : 2h00/semaine**	
Prochaine session	Début : 02/11/2015	Fin : 17/11/2015
Date limite d'inscription	19/10/2015	
Prix	415 €HT/participant	
Formateur(s)	 **Pascale COTTIN** Formateur en formulation cosmétique depuis plus de 10 ans Responsable laboratoire Cosmétique Enseignant-chercheur Cosmétique	
Les + d'ITECH	Un contact direct avec le formateur. Un forum de discussion ouvert pendant la durée de la formation. Une expertise et une solide expérience dans le domaine.	

Inscription

Téléchargez votre bulletin d'inscription sur notre plateforme ou sur notre site http://entreprises.itech.fr/

Retournez à l'adresse ci-dessous votre bulletin dûment complété accompagné de votre règlement ou des modalités de prise en charge.

Renseignements complémentaires

Contactez-nous !

E-mail : formation.continue@itech.fr
Téléphone : 04 72 18 04 80
Adresse postale : ITECH Entreprises – Formation Continue – 87 chemin des Mouilles – 69134 ECULLY Cedex